

# Malbosc

jean Louis Lamy  
jean E.  
masques allégre

Registres de la paroisse  
De malbosc pour l'année  
1789

avec jaluste  
notre fille  
sept ans  
maie Couquet  
maie  
thérese  
maie Marie  
maie

Personnes de  
maie Jean ne huret  
le pat. Jean Baptiste pays  
maie Louis



1816  
1789  
27

informations municipales





**- SOMMAIRE -**

- P. 2 : Le Mot du Maire
- P. 3 : Conseil Municipal : réunion du 31 Janvier 1989
- P. 4 : Résultats des Elections Chambre d'Agriculture  
Bureau d'aide sociale - dons  
Etat Civil
- P.5 : Journal "Informations municipales" Abonnements (suite)  
Informations générales : Elections, ce qu'il faut retenir  
de la loi du 30 Décembre 1988  
Revenu Minimum d'Insertion
- P.6 : Le Forum du Livre aux Vans : programme des journées des  
20 et 21 MAI 1989 . Thème : bi-centenaire de la Révolution.
- P.7 : TRIBUNE LIBRE : Liste pour la participation à la gestion  
communale.
- P.8 : TRIBUNE LIBRE de M. Alain JOFFRE  
TRIBUNE LIBRE : Elections - de Christiane OZIOL, René  
DURAND, André CHAMBOREDON
- P.9 : TRIBUNE LIBRE : " Douze ans de mandat" de Noël GARIDEL
- P.10 : TRIBUNE LIBRE : " 1989... La République des Machos ?" de  
C. BRION
- P.11 : Découvrir l'Ecomusée du Mont-Lozère par C. BRION
- P.12 : Article : "L'Ardèche, 1er département du Tourisme vert".

En couverture, Evocation de 1789 - Reproduction originale  
de la première page du Registre d'Etat Civil de la Commune de  
MALBOSC.

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

Le 11 Mars, à la Salle des Fêtes de MALBOSC, "Transhumance en Cévennes"  
Un montage audio-visuel du "Diaporama Club Cévenol.

Venez suivre ... la dernière transhumance traditionnelle à travers les  
villages, monts et vallées, au coeur du Pays Cévenol et de ses gens tout  
au long des drailles millénaires.

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

\* LE MOT DU MAIRE \*

Voici le dernier bulletin d'information de la présente municipalité. En effet, le 12 Mars, vous allez être appelés à voter. A vous de voir si vous pouvez continuer à nous faire confiance ou bien si vous devez changer.

L'équipe qui se présente avec moi à vos suffrages, se compose de la majorité de l'équipe sortante avec de nouveaux éléments. Trois de ceux-ci sont ce que certains appellent " les étrangers". Mais ces personnes sont établies sur la commune, y vivent en permanence, paient leurs impôts comme tout le monde. Ils représentent le nouveau visage de la population et en représentent à peu près le tiers.

La représentation au sein de l'équipe municipale de cette partie de la population est une question de simple bon sens, et surtout d'honnêteté. Je suis convaincu que nous ferons du bon travail ensemble, si, bien sûr, vous nous accordez votre confiance le 12 Mars.

Personnellement, j'ai besoin d'une équipe qui ait à coeur de bien faire pour l'ensemble de la collectivité avec bon sens et sans parti pris pour personne.

Par ailleurs, je vous ferai le bilan de ces douze années écoulées et je crois qu'avec les moyens modestes dont nous disposons, nous pouvons nous montrer assez fiers de la tâche que nous avons accomplie.

En espérant que vous aussi vous serez de cet avis et que vous nous renouvellerez votre confiance, je reste encore pour cette fois :

Votre Maire.

Noël GARIDEL

**- CONSEIL MUNICIPAL -**

Séance du 31 janvier 1989

Absent : KIEKEN Jean Marie

1°) S.I.C.T.O.B.A. Compte-rendu réunion de décembre 1988

- . Approbation du compte administratif
- . Aggrandissement de l'usine et continuité du service pendant les travaux. Le comité syndical émet un avis favorable à la proposition de la société Cévennes Propres qui assurera le transfert et le traitement des ordures ménagères produites et collectées pendant les travaux à l'usine et est d'accord pour prendre en charge 50 % du coût de construction d'un quai de transfert sur le terrain appartenant à Joyeuse.
- . Achat d'un tracteur : le tracteur actuellement en service ne donnant pas entière satisfaction, le comité syndical décide de faire l'acquisition d'un tracteur à quatre roues motrices.
- . Achat d'un terrain jouxtant la décharge actuelle : le comité syndical décide de faire l'acquisition de ce terrain pour le prix de 30 000 F.
- . Travaux de voirie : le comité syndical décide de participer aux travaux d'aménagement du carrefour du chemin d'accès à l'usine sur le CD 202. Cette dépense de 12 346,36 F sera inscrite au B.P. 1989.

2°) FORET COMMUNALE DE LACHAMP :

Le Maire expose au Conseil Municipal les nouvelles conditions d'intervention de l'ONF, explicitant les modalités d'intervention de l'office pour la réalisation de travaux dans les forêts soumises au régime forestier.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de demander le concours de l'ONF et donne délégation au Maire pour la signature de la convention entre la commune et l'ONF.

Plantation :

Les travaux de plantation devraient se faire en AVRIL 89.

Opération FEØGA - 25 Ha

- . Plantation de cèdres : 6 200 plants.
- . Plantation de pin laricio de Corse : 36 000 Plants.

3°) Réponse à la lettre de Mme GIBERT, Professeur de yoga à MALBOSC, demandant une réduction du prix de location de la salle des fêtes

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de maintenir les prix fixés antérieurement.

4°) Demande d'installations de cabines téléphoniques à Sabuscles, Aubrie Gournier.

Le Maire informe le conseil municipal que les P.T.T. n'envisagent pas répondre favorablement à cette demande.

L'administration des P.T.T. propose :

- soit un point-phone (qui devra être installé dans un lieu fermé)
- soit un habitacle téléphonique situé en extérieur.

Devant les coûts d'installation, de redevance et d'entretien mensuels de ces appareils, le conseil municipal envisage de faire intervenir la Préfecture quant à l'installation obligatoire d'un poste téléphonique au camping.

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

### ELECTIONS A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Résultats du scrutin du 31.01.89

1°) COLLEGE des Anciens exploitants et conjoints :

Inscrits : 35    Votants : 11    Exprimés : 9    Nuls : 2

Liste F.D.S.E.A. - C.D.J.A. : 5 voix

Liste M.O.D.E.F. : 4 voix

2°) COLLEGE des Chefs d'exploitation et assimilés :

Inscrits : 22    Votants : 11    Exprimés : 11

Liste F.D.S.E.A. - C.D.J.A. : 3 voix

Liste M.O.D.E.F. : 3 voix

Liste "solidarité paysanne" : 5 voix.

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

### BUREAU D'AIDE SOCIALE

DONS :

. 770 F Dons anonymes

. 250 F M. HAZET.

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

### ETAT CIVIL

RECAPITULATIF 1988 : Décès

. M. RENARD Alfred le 17 juin 1988

. M. COSTE Marcel le 11 Aout 1988

. Melle OZIOL Elise le 1er décembre 1988

. Madame ILAY Marie le 24 Mars 1988

DECES 1989 :

. M. BOUCHET Léopold le 10 février 1989 à MONTPELLIER

**JOURNAL : " INFORMATIONS MUNICIPALES "**

**ABONNEMENTS (suite)**

M. DEPAW	: 100 F	◇	Nous remercions très vivement les nom-
Mme. DEFRENNE	: 30 F	◇	breux abonnés de l'intérêt qu'ils portent
M. CASANOVA	/ 50 F	◇	à ce modeste bulletin d'informations, par
Mme. PICHENNE	: 40 F	◇	les sommes versées souvent supérieures au
Mme. GRADASSI	: 50 F	◇	prix d'abonnement (30 F) et par le cour-
M. BARBIER-BOUVEZ	: 40 F	◇	rier qu'ils nous adressent.
M. ROCHE Christian	: 60 G	◇	
Mme. DUTOIT	: 30 F	◇	◇ * ◇ * ◇ * ◇ * ◇ * ◇ * ◇ *

**TOTAL : 400 F**

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

**INFORMATIONS GENERALES**

**ELECTIONS**

Ce qu'il faut retenir de la loi 88-1262 DU 30.12.88

**\* Vote par procuration**

Chaque électeur ne peut recevoir que deux procurations dont une seule établie en France.

À partir du 1er Mars 1990, les électeurs ne pourront plus voter par procuration pour la seule raison qu'ils résident ou travaillent hors du département.

Par contre, ils pourront continuer à voter par procuration pour raisons médicales etc.

**\*\* Pendant les opérations de vote :**

Les articles 7, 9 et 15 de la loi disposent que la liste d'émargement doit être signée par l'électeur lui-même, ou, s'il ne peut le faire, demander à un électeur présent de signer pour lui.

& ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ &

**REVENU MINIMUM D'INSERTION - (R.M.I.)**

Quelques précisions sur le R.M.I., Revenu Minimum d'Insertion, qui a fait l'objet d'une loi en date du 1er Décembre 1988.

Ce R.M.I. a été institué en vue de permettre à chacun de disposer de ressources minimales pour faire face à ses besoins essentiels et favoriser l'insertion sociale et professionnelle des plus démunis.

Il s'agit d'une allocation servie par l'Etat, avec le concours financier des collectivités locales, complétant éventuellement les revenus existants, pour arriver au revenu minimum d'insertion qui varie selon la taille de la famille. Au 15 décembre, le R.M.I. était de :

- . 2 000 F pour une personne seule ;
- . 3 000 F pour deux personnes ;
- . 3 6 00F pour trois personnes, etc... (soit 600 F de plus par personne supplémentaire vivant au foyer).

Tous les revenus sont à prendre en compte pour calculer le R.M.I. , celui qui en bénéficie doit s'engager à souscrire un contrat d'insertion.

Cette allocation est payée soit par la caisse d'allocations familiales, soit par la M.S.A.

Pour en bénéficier, il faut :

- avoir 25 ans révolus ( ou si moins de 25 ans, être chargé de famille)
- être de nationalité française et résider habituellement en France, ou pour les étrangers, résider en France depuis 3 ans et être titulaire de certains titres de séjour.

Les dossiers sont à retirer au Secrétariat de Mairie ou auprès de l'Assistante Sociale.

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

◇ LE FORUM DU LIVRE AUX VANS ◇

L'année 1989 étant l'année du bi-centenaire de la Révolution, le Forum du Livre qui aura lieu : les samedi 20 et dimanche 21 MAI aux Vans se devait de choisir de thème.

Voici les différents sujets abordés : CENTRE D'ACCUEIL DES VANS

Samedi 20 Mai 89 : Les cahiers de doléances avec la participation de " Mémoire d'Ardèche" et "Temps présent".

Dimanche 21 Mai 89 : 6 exposés

- Maurice BOULLE : " Les Masques Armés"
- Jacques SCHNETZLER : " Le Marquis de Chambonas, Ministre des Affaires étrangères sous Louis XVI.
- M. CHARRIER : " les Fêtes et les plantations de l'arbre de la Liberté pendant la révolution.
- Michel NOIR : " Des faubourgs de Paris aux Montagnes d'Ardèche".
- M. NEGRE : " Les masques armés au camp de Jalès sur les traces du contrebandier Dugout-Lachamp "
- M. BOISSIN : (Descendant de Joseph BQISSIN - 1768 à 1792) officier de dragon et conspirateur.

Le samedi 20 Mai à 21 H à Naves : Reconstitution historique de la rédaction des cahiers de doléances avec les descendants des familles qui signèrent des cahiers.

En juillet et août 1989, rue Courte aux Vans :

Exposition sur la Révolution Française ; 1er étage : au plan national ; 2è étage : au pays des Vans

Le 14 JUILLET 1989 :

Plantation de l'Arbre de la Liberté avec reconstitution historique et personnages costumés.

\* \* \* \* \*



LISTE POUR LA PARTICIPATION A LA GESTION COMMUNALE

- MME DURAND Marie-Louise, épouse PIALET, Retraitée
- MR MANIFACIER Michel, Employé Equipement
- MR BASTIDE GERARD, Transporteur
- MR JULES Marcel, Retraité VALEXY
- MR GOBLET Robert, Retraité Cadre

-----

Une liste d'opposition ?...

Non ! Une "petite" liste de personnes de bonne volonté qui ont à coeur de mettre à la disposition de la Commune et de ses administrés leur "savoir-faire".

Il est bien entendu que nous sommes animés d'un esprit constructif : la démagogie ne conduit nulle part, elle est destructive et facile à réaliser : "il suffit souvent de parler ou d'écrire le dernier, pour avoir le dernier mot."

Nous aussi : pas de programme : le bien de tous dans la mesure du possible.

-----

En cette année du bicentenaire de la Révolution, il est bon de se rappeler que c'est à cette époque que chaque commune a été dotée d'un Conseil Municipal. Celui-ci est créé pour administrer et promouvoir l'intérêt général de tous ses habitants, ce qui ne se résume pas seulement à la somme de tous les intérêts particuliers. Il existe aussi pour garantir la démocratie locale et je regrette que l'on n'ait pas fait comme à BONNEVAUX : une liste de tous ceux et toutes celles qui voulaient participer à la vie municipale.

Alors, puisque dans notre village de 150 habitants, il est possible à chacun d'être candidat libre : pourquoi ne pas le faire ? Puisqu'il est possible à chacun de panacher : pourquoi ne pas choisir les représentants qui nous plaisent ? Puisqu'il est possible à chacun d'assister aux réunions du Conseil : pourquoi ne pas y aller ? Puisqu'il est possible de créer des Commissions extra-municipales sur différents problèmes, pourquoi ne pas en créer ?

Refusant d'entretenir toute polémique partisane et toute rancune ancienne, je pense que les élections locales doivent être un exemple vivant de la démocratie obtenue en 1789. Et n'oublions pas qu'à cette époque, ni les femmes, ni les pauvres n'avaient obtenu encore le droit de vote !

Ardéchois de la vallée de BURZET/MONTPEZAT, après plusieurs nominations sur le Plateau Ardéchois, mon travail m'a amené dans ce village de MALBOSC, qui conserve un capital de vie formidable par rapport aux grandes villes polluées et surpeuplées. Garder la vie au pays, réguler tous les conflits d'une autre manière que par l'affrontement obtus et systématique, sont les raisons de ma candidature libre et ouverte au dialogue.

N'oublions pas comme le confirmaient de nombreux scientifiques à l'émission tv de lundi soir, que l'existence de l'espèce humaine est en jeu dans les 15 à 50 ans à venir ! Oui, nombreux sont les dérèglements écologiques qui nous menacent aujourd'hui : la destruction de la couche d'ozone, le réchauffement de la terre entraînant la montée des eaux marines, la pollution de l'air, les pluies acides sur les forêts, ... sans compter les dangers de la radio-activité ou du surarmement ! Tout cela ne peut que relativiser nos petits problèmes quotidiens de Malbossards, n'est-ce pas ? La parole est à vous, maintenant, électeurs et électrices !

Alain JOFFRE

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

TRIBUNE LIBRE DE : Christiane OZIOL - André CHAMBOREDON - René DURAND

#### ELECTIONS

Pour des raisons strictement personnelles, nous sommes trois conseillers à ne pas renouveler notre mandat lors des prochaines élections municipales : il s'agit de : Christiane OZIOL, André CHAMBOREDON, René DURAND.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoigné lors des dernières élections municipales.

Nous vous demandons de bien vouloir renouveler cette confiance à ceux qui nous remplacent au sein de la même équipe.

Tout au long de leur mandat, le travail des élus s'est avéré positif pour la commune, tout le monde peut en juger.

Aussi, comme nous le ferons nous-mêmes, nous vous demandons de continuer à les soutenir dans leur dynamisme pour encore plus d'efficacité.

Christiane OZIOL - André CHAMBOREDON - René DURAND.



Vous connaissez Simone Veil ? Et Michèle Barzach, Georgina Dufoix, Alice Saunier-Seïter ou Françoise Giroud ? Elles ont toutes été ministres, mais aucune n'est arrivée à ce poste de responsabilité en suivant le parcours politique habituel : militant de base, responsable de parti, secrétaire parlementaire.

Elles ont été appelées directement de la vie civile par le pouvoir - masculin - qui s'était rendu compte tout à coup que le gouvernement manquait de femmes et que tel secteur - condition féminine, santé, enseignement - serait avantageusement représenté par une femme ...

À quelques exceptions près, Huguette Bouchardeau, Yvette Roudy ou encore Arlette Laguillier, les rares femmes qui militent à la base ne montent pas dans la hiérarchie de leur parti.

Dans les quatre principaux partis politiques français, la proportion de femmes dans les instances dirigeantes est la suivante :

- au PC : elles sont 21 % au comité central, 18 % au bureau politique et 12,5 % au secrétariat.
- au PS : elles sont 19,8 % au comité directeur, 22 % au bureau exécutif et 12,5 % au secrétariat.
- au RPR : 11 % au comité central, 7 % au bureau politique et 5 % au secrétariat.
- à l'UDF : elle sont 4 % au comité national et 5,8 % au bureau politique.

Alors qu'elles sont de plus en plus nombreuses à accéder à des postes de responsabilité dans d'autres secteurs, dans le domaine politique, elles régressent :

Il y a moins de Françaises au Parlement aujourd'hui qu'au lendemain de la dernière guerre !

Elles sont 33 sur 577 députés, 9 sur 319 sénateurs, 6 sur 48 ministres, 1 451 sur 36 451 Maires ....

Le pourcentage des femmes dans la chambre basse était de 5,8 % en 1986 contre 34,4 en Norvège !

Et la France vient en 16ème position, juste avant la Grèce et la Turquie; des pays du Conseil de l'Europe ...(\*)

(\*) Ces chiffres se trouvent dans le livre très documenté : "des femmes en politique" de Mariette Sineau ED. Economica.

C1. BRION (Source : "Le Monde".)

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

V.V.F. DE CHAMBONAS

SAMEDI 25 MARS à 20 H 30

Grande soirée "contes" avec Monsieur André GRIFFON, écrivain d'Ardèche.

VENEZ NOMBREUX !

## DECOUVRIR L'ECOMUSEE DU MONT LOZERE

"On apprend plus de choses dans les bois que dans les livres : les arbres et les rochers vous enseigneront des choses que vous ne sauriez entendre ailleurs.

Vous verrez par vous même qu'on peut tirer du miel des pierres et de l'huile des rochers les plus durs ... " St Bernard de Clairvaux.

### La mise en place :

L'écomusée du Mont Lozère a ouvert ses portes au public en juillet 1983 mais il n'a été vraiment terminé qu'en 1984. Son inauguration a eu lieu le 4 octobre, à l'occasion des cérémonies de jumelages du Parc National des Cévennes et du Parc du Saguenay au Québec.

Après six années de fonctionnement, on peut jeter un regard sur le passé ...

L'écomusée c'est d'abord, à Pont de Monvert, dans la Maison du Mont Lozère, la "mise en scène" des principaux acteurs du massif :

- . la géologie : les rochers, les formes du relief, le tracé des rivières.
- . Le milieu naturel vivant : flore, faune,
- . L'histoire,
- . Les activités humaines au cours des temps, jusqu'à aujourd'hui.

Cette évocation a été réalisée grâce aux documents découverts et analysés, grâce aux collaborations nombreuses des chercheurs passionnés par la montagne, au moyen d'objets donnés au musée.

### La découverte :

L'écomusée c'est l'instrument de la découverte, c'est la clé des champs... Ou comment lire, comprendre et ressentir les signes du paysage. L'écomusée vous guide vers les paysages les plus représentatifs, vers les hameaux les plus intéressants : L'Hopital, La Fage, les fours à pain, la croix, les ménhirs des Bondons, le mausolée de Lanuéjols... Tout un patrimoine rural maintenu, restauré analysé et proposé au public comme l'expression d'un mode de vie, d'une culture, d'un peuple...

### Le public ;

L'écomusée est ouvert du 1er juin au 30 Septembre ainsi que pendant toutes les petites vacances scolaires.

Le reste de l'année des visites sont organisées pour les groupes, sur rendez-vous. Les topo-guides permettent une utilisation très souple des sentiers aménagés mais des visites guidées et commentées sont possibles aussi pendant les mois de juillet et d'août.

CL. BRION

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

Un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs  
pour le tourisme en 1988

## Les comptes verts de l'Ardèche

L'Ardèche peut revendiquer désormais le titre de « premier département du tourisme vert ». Les preuves : un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs, 27 millions de nuitées, une capacité d'accueil de 215 000 places, 1 600 entreprises liées au tourisme à titre principal, 2 000 à titre complémentaire, 12 500 emplois directs, indirects et induits, dont le tiers à titre permanent...

Telles sont les principales conclusions, en effet, de l'étude réalisée par M. Christophe Neumann avec la collaboration de M. Ponomarev et de la direction régionale de l'INSEE de Lyon. Elle vient d'être publiée par le comité départemental du tourisme ardéchois sous le titre *Apports économiques du tourisme en Ardèche 1988*.

Ainsi, pour la première fois, dispose-t-on de statistiques sûres pour connaître et développer ce tourisme vert qui, peu à peu, conquiert sa place au soleil, entre le tourisme bleu des plages et le tourisme blanc des massifs élevés. Faut-il souligner que ces comptes touristiques de l'Ardèche et les analyses qu'ils autorisent devraient intéresser tous les départements ruraux qui lui ressemblent :

Que de chemin parcouru, par exemple, en ce qui concerne les équipements d'accueil ? Sur les 215 000 places disponibles, l'hôtellerie traditionnelle n'offre que 10 638, soit 5%. En revanche, les résidences secondaires disposent de 118 055 places (55,2%) et les campings de 54 078 (25,3%). Les gîtes ruraux et les meublés (7,7%) ; les équipements associatifs (2,7%) ; les colonies et les camps de jeunes (3,6%) soulignent le caractère à la fois populaire, jeune et sportif de la clientèle ardéchoise.

Il serait impardonnable de ne pas ajouter à ces qualificatifs ceux de « familial » et « amical ». Les enquêtes ont chiffré à 13 348 354 nuitées celles que les Ardéchois offrent à leurs parents et à leurs amis. Elles ne représentent pas moins de la moitié de l'ensemble des nuitées touristiques d'une année pleine.

C'est là, évidemment, la solution la plus économique pour des vacances en Vivarais : 67,08 francs de dépense en moyenne par jour et par personne. Il en coûte 241,5 francs à l'hôtel ; 139 francs dans un gîte rural ; 96 francs en camping et en résidence secondaire ; 102 francs en colonie de vacances ; 137 francs en chambre d'hôte.

On comprend, du même coup, que la durée moyenne des séjours ne soit que de six jours à l'hôtel, contre quatorze en gîte rural et seize et demi en résidence secondaire.

### Déjà l'Europe du Nord

En 1981, une étude sommaire avait fixé à 1,25 milliard les apports économiques du tourisme ardéchois. La progression en sept ans est considérable. Elle n'est pas du aux métropolitains, dont la fréquentation est, depuis plusieurs années, stabilisée, mais aux étrangers. Ils étaient 450 000 en 1988 et représentaient les 35% des 1 300 000 touristes de l'année. Ils sont l'avenir. Ils doivent être d'autant plus courtisés qu'ils sont les premiers arrivés en mai et les derniers partis en octobre. Le nord de l'Europe dans sa course estivale vers le soleil fournit les bataillons les plus serrés : 150 000 Néerlandais, 95 000 Belges, 85 000 Allemands, 70 000 Britanniques. Puis viennent les Suisses (30 000) et les Danois (20 000).

Les « sudistes » — italiens et espagnols — commencent à découvrir le pays ardéchois. Contrairement aux « nordistes » qui recherchent une libre nature pour la pratique du canoë, du cyclotourisme, de l'escalade ou de la randonnée, ils apprécient « une bonne gastronomie, un

accueil chaleureux et un art de bien-vivre ».

Restent enfin ceux des « nouveaux marchés » — les Amériques, le Canada, l'Autriche, la Scandinavie — qui représentent un énorme potentiel pour les années 2000.

L'Ardèche ne les oublie pas dans ses importantes opérations de promotion. Vingt-sept seront conduites cette année (contre seize l'année précédente) grâce aux subventions de la CEE sous la forme des PIM (programme intégré méditerranéen) qui se sont élevées à 600 000 francs en 1988 et qui progresseront d'un tiers de plus en 1989. Ainsi les délégués ardéchois du comité du tourisme et de nombreux organismes comme les deux chambres de commerce iront dans les grandes foires européennes rencontrer les professionnels du tourisme — agences de voyages, transporteurs, tours-opérateurs.

En janvier, ils étaient à Berne (Ferienmesse), à Utrecht (Salon des vacances), à Madrid (FITUR), à Stuttgart (stand Rhône-Alpes), à Salzbourg (TUR), à Anvers et à Bruxelles, où ils ont tenu table ouverte avec leurs amis dromois. En février, ils iront à Copenhague, Liège, Munich, Paris, Milan et Londres. Mars et avril les conduiront à Berlin, à Essen, à Barcelone, à Göteborg et à Paris.

C'est grâce enfin à une initiative de la bibliothèque de prêt que dirige M<sup>me</sup> Nelly Vingtheux que les affiches, les photographies et les dépliants ardéchois atteindront au printemps le Québec.

### Industrie touristique

Il est vrai que le jeu en vaut la chandelle. 3 657 entreprises — du restaurant à l'établissement thermal en passant par le café-tabac — vivent du tourisme en Ardèche. Elles emploient 8 000 saisonniers et 4 000 permanents. Ainsi il est clair que l'Ardèche, qui compte plus de 10 000 demandeurs d'emploi et qui à un taux de chômage proche de 10%, ne saurait se passer de son industrie touristique.

Elle doit apprendre à se vendre. Son comité départemental du tourisme, — avec ses 14 professionnels et son budget de 4 millions de francs, — analyse le flux et le reflux des métropolitains et des étrangers d'une saison à l'autre, étudie leurs souhaits, oriente les actions promotionnelles en France et en Europe, organise la publicité, l'information et le placement, soutient les activités sportives ou culturelles qu'exige une clientèle où les moins de 40 ans sont largement majoritaires.

M. Claude Holtz, directeur du comité régional de tourisme de la vallée du Rhône, se plaît à souligner le savoir-faire des Ardéchois « qui les place en tête pour la recherche en matière touristique ».

Les experts ne le contredisent pas. Ils soulignent que « le rapport quantitatif entre la population permanente et le nombre de touristes s'établit au plus fort de la saison à 1 touriste pour 1 habitant permanent. Déjà, en août 1982, 277 000 touristes vivaient aux côtés de 272 000 Ardéchois ». Mais il faut « moduler » ce face-à-face suivant les secteurs géographiques. Dans certaines régions du Haut-Vivarais et du plateau ardéchois on ne compte que 1 touriste pour 2 habitants permanents alors que sur le secteur même des gorges de l'Ardèche, le rapport est de 10 à 1, en faveur des touristes évidemment !

Encore faudrait-il prendre grand soin de ne pas tuer la poule aux œufs d'or, c'est-à-dire ce pays vivarois au goût nature et aux racines profondes. Mais ceci est une autre histoire...

ANDRÉ GRIFFON.

(1) Comité départemental du tourisme de l'Ardèche — BP 221 — 07202 PRIVAS Cedex — Tél. : 75-64-04-66.